

Nouvelle permanence "juriste" à la maison de la parentalité

En complément de la permanence juriste proposée par la maison des droits et des solidarités, l'EPDEF assure également une permanence à la maison de la parentalité orientée sur la famille.

QUESTIONS JURIDIQUES

UN RENDEZ-VOUS, DES RÉPONSES



**Espace d'Accès
au Droit de la Famille**

Les permanences sont des entretiens gratuits, confidentiels et complètement anonyme. Ce lieu d'écoute et d'information vous informe sur vos droits et vos obligations de chacun (décision de justice, séparation/divorce, pension alimentaire, droit de visite filiation, successions...)

Dates de permanence : tous les 3^e vendredi de chaque mois

Lieu : Maison de la parentalité

Sur rendez-vous au : 03 21 45 81 30 ou par mail à mplievin@epdef.fr

Publié le 14 septembre 2020